



# L'écho du CEDAPA

Bimestriel d'informations techniques du Centre d'Étude pour un Développement Agricole Plus Autonome

n° 43 / septembre-octobre 2002 / 3,81 €

>édito

Plus que jamais

## Favoriser le

# développement de l'agriculture durable

La lecture de la presse estivale conforte les agriculteurs du Cedapa dans leur choix d'une agriculture durable. Dès le 20 juin, "les algues vertes sont de retour". Le 12 juillet, le même quotidien régional titre "nitrates, au moins pour 20 ans" et le 3 août "nitrates : l'Europe oblige la Bretagne à réagir". Le 18 août, 800 personnes manifestent de Saint-Efflam à Saint-Michel-en-Grève contre les algues vertes. Une manifestation reprise, cette fois, par tous les médias nationaux. La demande des manifestants ? La diminution de la production de nitrates d'origine agricole, identifiés comme les principaux responsables de la prolifération des algues.

Notre agriculture plus économe et autonome constitue une alternative non seulement crédible, mais incontournable.

Pourtant au coeur de l'été deux décisions politiques viennent menacer nos systèmes d'exploitation :

1- La directive nitrate, qui interdit l'augmentation des effectifs animaux en zone d'excédent structurel (ZES). Y compris pour les exploitations bovines, y compris pour les petites et moyennes exploitations (moins de 40 vaches). Seules exceptions : les transferts de quotas et/ou de droits à prime, par attribution de la réserve départementale ou par acquisition de foncier. C'est oublier que l'évolution vers plus d'herbe implique une augmentation de cheptel.

2- La suspension des contrats territoriaux d'exploitation, "dans l'attente des prochains arbitrages budgétaires". Trop chers les CTE ? Surtout quand on se coupe d'emblée une source de financement : la modulation des aides européennes. Le Cedapa déplore souvent le coût administratif du dossier, le financement d'investissements peu conformes aux objectifs du CTE, et le non-plafonnement du volet agri-environnemental. Si des économies doivent être faites, c'est bien sur ces pistes qu'il faut les chercher.

Plus que jamais, notre façon de produire correspond aux besoins des consommateurs et des citoyens. Plus que jamais nous devons être vigilants pour que "l'ambition" politique affichée par Hervé Gaymard à Rennes le 18 juillet dernier, d'avancer vers "une agriculture durable, en faisant évoluer les modes de production, pour mieux répondre aux attentes des consommateurs et des citoyens", ne masque pas des choix financiers antagonistes.

Patrick Le Fustec, Président.



## > dans ce numéro

- p 2 : les nouvelles du Cedapa
- p 3 : l'herboscopie
- p 4 et 5 : zoom sur la féverole
- p 5 : la pérennité des prairies à l'étude
- p 6 : retour sur le séchage en grange de Lanfains
- p 7 : forum
- p 8 : le sommet de la terre et l'agriculture

## Repas et fest -noz des 20 ans du Cedapa

à partir de 18 heures  
avec les groupes  
HCH, Sans Gains et  
Hypnose

Salle des fêtes de  
Pommeret

## > les formations du Cedapa

### Formations départementales

#### Journées trèfle blanc

Elles ont commencé les 12 et 18 septembre, sur la conduite du pâturage, la gestion d'une prairie, intérêt économique et environnemental du système herbager (journées en salle). Les mardi 1er et 8 octobre, application sur le terrain.  
Contact : Samuel Le Marrec

#### Formation à l'auto-diagnostic CTE

(le programme de la formation qui consiste à élaborer un projet d'exploitation pour évoluer vers un système herbager selon le cahier des charges Cedapa, sera actualisé en fonction des directives) :

17 et 24 octobre, 7 et 14 novembre

Contact : Laurence Le Métayer-Morice, Samuel Le Marrec

#### Plan de fumure

Le Cedapa organise une journée de formation par secteur sur le prévisonnel de fumure. Objectif : permettre à chacun de devenir à l'avenir autonome.

24 septembre : groupe du Gouët; 1er octobre : ceinture de St-Brieuc,

3 octobre : secteur de l'Arguenon, 10 octobre : secteur de

la Rance, 22 octobre : secteur du Trégor et du Mené,

5 novembre : secteur du Sud-Ouest, 12 novembre : secteur

secteur du Haut-Blavet.

### Formations locales

#### Groupe Trégor

26 septembre : conduite technique du système herbe

31 octobre : gestion des charges opérationnelles

28 novembre : gestion du temps de travail

Contact : Dominique Le Calvez

#### Groupe Sud-Ouest

24 septembre : conduite technique du système herbe

29 octobre : gestion des charges opérationnelles

26 novembre : gestion du temps de travail

Contact : Dominique Le Calvez

#### Groupe Mené

céréales, mélanges céréaliers, culture de protéagineux pour une meilleure autonomie alimentaire, et les critères de l'agriculture durable (ceux qui existent, ceux qui nous conviennent)

24 septembre, 31 octobre (une troisième date reste à fixer)

Contact : Nathalie Gouérec

#### Groupe Gouët

plan de fumure et système herbe, les critères de l'agriculture durable

24 septembre, les deux autres journées sont à fixer.

Même formation sur la ceinture de Saint-Brieuc, le 1<sup>er</sup> octobre, un nouveau groupe à l'essai pour les agriculteurs de Erquy à Tréveneuc, en passant par Hénon

Contact : Katell Nicolas

#### Groupe Rance

analyse économique pour évoluer vers plus d'herbe, conduite des systèmes herbe, en particulier les prairies à flore variée.

17 septembre, 24 octobre

Contact : Christophe Lubert

### S'inscrire aux formations, une nécessité

Toute formation qui ne compte pas suffisamment d'inscrits sera désormais annulée. Il est donc impératif de vous inscrire. Coût d'une journée de formation : de 15 à 30 euros, selon l'intervenant.

## > Les 20 ans

Le Cedapa fête ses vingt ans le 28 septembre. Vingt ans qui ont vu croître le Cedapa, du point de vue du nombre des adhérents, du nombre de paysans engagés dans le cahier des charges, du nombre de salariés, du point de vue aussi de la reconnaissance par les institutions.

Une croissance qui ne doit pas masquer les difficultés d'adaptations induites, sur le projet, les activités, l'organisation interne. Deux journées de réflexion animées par l'Afip Bretagne vont permettre à un groupe d'administrateurs, d'adhérents et de salariés de faire ressortir les principaux enjeux pour l'avenir de la structure.

C'est à partir de cette réflexion que nous débattons en interne l'après-midi du 28 septembre, sur la place du Cedapa dans les années à venir.

## > Le Cedapa et les écoles

Sept étudiants belges en stage de fin d'études d'agriculture et leur formateur viennent à la découverte de l'agriculture durable, le 19 septembre prochain. Après une présentation du Cedapa, ils iront sur l'exploitation de George Etesse.

Les BTS ACSE (2<sup>ème</sup> année) du lycée agricole de Caulnes travailleront également une journée sur les systèmes herbagers avec le Cedapa début novembre.

Contact : Dominique Le Calvez

## > rendez-vous

- **19 septembre** : le ministère devrait envoyer des instructions concernant les contrats territoriaux d'exploitation
- **23-27 septembre** : Congrès international de la laiterie (Congrilait). Le Cedapa présente les résultats intermédiaires du programme de recherche Cedapa- Inra- Entremont sur la qualité du lait herbager et des produits, beurre et emmental (des nouvelles au prochain numéro)
- **28 septembre** : Les 20 ans du CEDAPA, après-midi de travail et soirée festive en perspective.
- **8 octobre** : bureau et conseil d'administration du Cedapa
- **17 octobre** : réunion d'information, ouverte à tous, sur les nouvelles réglementations environnementales : le 2<sup>ème</sup> programme d'action de la directive nitrates, le PMPOA, la réglementation des installations classées. Intervention de Bernard Didier, responsable environnement de la DDAF (de 14h00 à 17h00, lieu à définir)

# Pas de problème pour les stocks d'hiver

## La Grande Isle, le 5 septembre

Le troupeau reproducteur tourne sur le même circuit depuis le 6 mai sans introduction de nouvelles parcelles. Le nombre de jours de repousse est de 50 jours, ce qui veut dire que la pousse d'été a été bonne (pluviométrie 67 mm en juillet, 56 mm en août).

Une partie des parcelles coupées fin juin ont donné une deuxième coupe fin août (3 ha) avec un foin d'excellente qualité.

Tous les animaux sont donc encore à l'herbe y compris les veaux sevrés et les taurillons que je complémente à raison de 2,5 kg de blé par animal et par jour. Certains seront ainsi abattus avant la rentrée à l'étable.

L'herbe est bien verte, la rouille n'a pas encore fait son apparition.

Comme beaucoup, je commence à être envahi de chardons rampants dans certaines parcelles; après avoir essayé l'allié, le tropotone, le chardex, la fauche au stade bouton floral, je viens de faire un essai au Banvel HS (dicamba, 24D). je vous en dirai des nouvelles.

*Pascal Hillion, Saint-Bihy*

## La Guénochais, le 4 septembre

En juillet la pousse reste bonne. Nous avons commencé la distribution d'enrubannage le 28, seulement la nuit (6 à 7 kg par vache laitière), pour permettre aux paddocks à côté de la stabulation de se reposer et de faire du stock sur pied. Ainsi, pendant notre semaine de vacances (fin août), notre remplaçant n'aura pas à traverser la route avec les vaches laitières.

Du fait de la bonne pluviométrie d'août (65 mm, contre 45 mm en juillet), la pousse a repris et depuis la mi-août les vaches laitières sont de nouveau à 100% d'herbe pâturée. Nous pensons tenir jusqu'au 15 septembre sans toucher au fourrage conservé. La production de lait a un peu chuté en août. Sans doute une moindre qualité de l'herbe.

6 hectares ont été fauchés mi-juillet et ont rapporté 46 rounds de foin. 2 hectares ont été fauchés début septembre, et ont rapporté 13 rounds d'enrubannage. Il reste 4 hectares de RGH et trèfle violet à faucher la semaine prochaine.

Le stock de fourrage à l'heure actuelle est de 200 rounds de foin (300 à 320 kg par round) et 85 rounds d'enrubannage (5 à 600 kg à 40-50% de matière sèche).

Les rendements en grains et paille ont été supérieurs à la prévision, ce qui va permettre de distribuer de la paille et du grain aplati aux génisses afin de garder du foin en sécurité pour le printemps.

Les stocks sont suffisants et les 3 hectares de maïs semés vont aller à grain. C'est d'ailleurs la dernière année de maïs à la Guénochais. L'an prochain, il cédera la place à un mélange céréalière ou à une féverole, cette culture trouvant un meilleur débouché en agriculture biologique.

*Claude Loncle, Sévignac*

## > **en bref**

**Il y a flambée de croissance et flambée de croissance,** précision sur la précédente herboscopie...

*Si la production d'herbe explose traditionnellement en mai - juin, il n'en demeure pas moins que chaque cycle de pousse de l'herbe se caractérise par un phénomène de "flambée de croissance" : à partir d'un certain stade de développement, la masse de végétation augmente de manière importante. C'est la fameuse courbe en sigmoïde de croissance de l'herbe élaborée par André Voisin.*

**Le blocage des effectifs animaux en ZES,** y compris pour les élevages évoluant vers des systèmes herbe, constitue semble-t-il un oubli de l'administration. C'est du moins la réponse de la DDAF à l'interpellation du Cedapa. Le sujet devrait être débattu à nouveau prochainement.

**Nouvelle édition de "La prairie temporaire à base de trèfle blanc",** d'André Pochon - Disponible au Cedapa, pour 11,50 euros, frais d'envoi inclus.

## > **Il est temps ...**

- plus que temps de semer les prairies (voir le numéro précédent de l'écho)
- de raser, raser, raser, les prairies avant la rentrée des bêtes à la stabulation. Ainsi le trèfle repartira mieux au printemps.
- de débroussailler les talus, au plus vite !
- de se préparer à affronter l'hiver :
  - réparer si besoin la stabulation,
  - déboucher les gouttières
  - stabiliser tous les passages de bêtes, en particulier les entrées de champ
  - contrôler la machine à traire
- de faire les analyses de sol, même s'il n'y a pas de période idéale dans l'année. A faire après une récolte, à distance d'un apport d'engrais, et à plus forte raison de fumier. Pour une vieille prairie, prélever à moins de 10 cm, sous le feutrage des racines, pour une terre labourée dans la couche travaillée par la charrue (15 à 30 cm). L'échantillon doit être le mélange de 12 à 20 prélèvements bien répartis sur la surface sur laquelle porte l'analyse.
- de penser aux amendements calcaires
- d'épandre le compost
- pour ceux qui font des semences fermières, de trier les semences et de faire des essais de germination sur les céréales

## Alimentation des ruminants

# La féverole permet de corriger les petits déséquilibres azotés

La féverole a une teneur en protéines entre 25 et 30%, nécessite peu d'intrants et d'interventions, tout en garantissant un rendement correct en protéines. Une culture utile, selon Claude Loncle, pour les éleveurs engagés dans une recherche d'autonomie.

"La féverole ne remplace pas le soja", prévient d'emblée Claude Loncle. 165 g de PDIN contre 328 g pour un tourteau de soja 48. La féverole convient bien à des rations pas trop déséquilibrées. Claude a utilisé la féverole en complément d'une ration foin-ensilage de maïs-betteraves, à raison de 1 kg par vache laitière, davantage pour les vaches à plus de 25 litres de

restituées, les exportations de potasse et de phosphore à couvrir sont respectivement de 1,4 kg et 1,1 par quintal et par ha. Il faut si possible éviter de semer la féverole dans les sols trop humides en hiver. L'enracinement est moins bon et les nodosités qui permettent la nutrition azotée fonctionnent mal. La féverole est néanmoins assez rustique dans des conditions excédentaires en eau et dans "les petites terres".

### Valeur alimentaire de la féverole comparée à d'autres sources de protéines

Pour 1 kg	UFV	UFL	PDIN	PDIE	MAT %
Féverole	1,01	0,99	165	120	25
Pois	0,99	0,99	132	109	23
Lupin	1,06	1,07	198	140	35
Soja 48	1,02	1,03	328	224	46

lait : "certaines vaches en consomment 3 kg par jour". Mais le choix de la féverole "c'est aussi une démarche philosophique - plus qu'économique -, si ça te gêne d'acheter du soja, si tu ne veux pas d'OGM..." D'autant plus que la féverole est "simple à exploiter" et constitue "un excellent précédent pour une céréale d'hiver". Elle peut venir après maïs ou céréales.

### Semer profond

La principale erreur à éviter, le semis trop précoce. Dans nos régions, il faut semer entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 1<sup>er</sup> décembre et en profondeur, entre 6 et 7 cm : "la féverole craint le gel quand elle est en fleur. Si tu sèmes trop tôt elle est en fleur début avril. Une seule gelée et il ne reste rien !" Pas besoin de préparer finement le sol, un labour superficiel suffit. Sa solution pour semer tôt, dans de bonnes conditions dans des terres humides, semer encore plus profond (15 cm de profondeur) : la graine parvient à lever, mais met le temps. "Certains sèment même sur la terre avant de labourer à 15 cm". Par contre un semis trop tardif annule les bénéfices de la culture d'hiver. La densité de semis est variable, en fonction de l'écartement inter-rang choisi, de 20 à 30 grains au m<sup>2</sup>. Une densité plus faible n'est cependant pas nécessairement préjudiciable : Claude a observé des effets de compensation sur le nombre de gousses quand la densité diminue.

Les besoins en azote de la féverole sont assurés par la fixation symbiotique. Si les pailles sont

### Résistante à la herse-étrille

La féverole du fait de sa grande taille a un pouvoir étouffant par rapport aux adventices. Une propriété d'autant plus intéressante qu'il n'existe aucune possibilité de lutte chimique contre les dicotylédons en post-levée. La gestion des adventices doit donc se faire à l'échelle de la rotation, en cherchant dans l'interculture à limiter le stock de graines, par des déchaumages successifs. On peut cependant traiter en pré-levée, et en post-levée avec des anti-graminées, ou utiliser des moyens mécaniques, soit en post-semis ("à l'aveugle"), soit en sortie d'hiver - le binage étant alors plus efficace, mais plus délicat, que la herse-étrille. Claude ne faisait que deux passages de herse-étrille, en février ou début mars : "la féverole résiste très bien à la herse-étrille". Le risque de salissement est majeur à la récolte, "si la récolte tarde à cause du mauvais temps". Pas de problème cependant si "la densité est suffisante".

### 50 quintaux sans rien apporter

Le rendement de la féverole est variable selon la nature des sols, de 40 à 60 quintaux. Il reste en général inférieur à celui du pois, et dépend beaucoup de la pluviosité d'été. La période de remplissage du grain est exposée aux stress climatiques : excès de chaleur et manque d'eau. Par ailleurs une trop forte croissance végétative pénalise le rendement par une diminution du nombre de grains, et par une augmentation du risque de verse.

Claude n'a jamais connu d'attaques sur la culture : "sans rien apporter j'ai fait 50 quintaux à chaque fois", et sème depuis quatre ans les graines récoltées. L'antracnose apparaît cependant la maladie la plus fréquente en culture d'hiver et sa nuisibilité est assez forte (5 à 10 quintaux). La rouille peut également apparaître en fin de cycle;

selon la date d'apparition, les conséquences seront variables. Le sitone (un charençon brun roux qui entaille le bord des feuilles) est friand de féverole mais ses attaques sont plus graves en cas d'hivers secs et doux. A surveiller en février.

La féverole ne nécessite aucun matériel spécifique de récolte, et se moissonne à 15 ou 16% d'humidité : "au dessous, les graines deviennent trop dures pour être aplaties et elles se cassent". Impossible donc à resemer. La conservation est facilitée par la taille des grains : "l'air peut passer facilement entre les grains".

Aujourd'hui, Claude est passé au mélange céréaliier : "il y 3 ans, j'avais labouré en septembre après la féverole pour semer le triticale. J'ai eu des repousses de féverole. L'année suivante j'ai ressemé le mélange en ajoutant du pois et de l'avoine". Un choix qui accompagne aussi une évolution vers le tout herbe : "Je trouve plus simple de supprimer le maïs de la ration, plutôt que de chercher toujours à l'équilibrer ! Du coup le complément azoté se justifie moins".

**NG, Cedapa**



Photo JM Lusson

Les variétés de féverole d'hiver: Castel, variété précoce, peu résistante au froid. Karl, tardive mais résistante au froid. Olan se situe entre les deux sur ces deux critères.

En savoir plus :

Cultiver son autonomie en protéines, cahiers techniques de l'agriculture durable.

Féverole de printemps et d'hiver, culture et utilisation, Collection UNIP-ITCF

## Une enquête sur 18 exploitations du Cedapa

# Un besoin croissant de pérennité des prairies

Augmentation de la part d'herbe par rapport aux cultures, contraintes structurelles d'accessibilité des parcelles au pâturage des vaches laitières : faire vieillir les prairies est de plus en plus une nécessité. Voilà ce qui ressort d'une enquête auprès de 18 exploitations laitières du Cedapa.

Le recul et donc la connaissance sur l'exploitation de prairies âgées sont pour le moment assez faibles. Seul un agriculteur exploite par choix - c'est à dire non contraint par une qualité médiocre des parcelles - des prairies âgées (15 ans) sur une surface significative, à savoir la totalité du site accessible aux vaches laitières. D'autres sont sur la même voie, mais depuis quelques années seulement.

### Le rumex n'est pas responsable ?

La moitié des exploitants est intéressée par la possibilité de laisser ses prairies en place plus longtemps. Un tiers des exploitants interrogés a fait le choix de maintenir en herbe tout ou partie de sa SAU de façon permanente, et l'intérêt de pérenniser est alors évident.

Il semblerait que le frein principal à la pérennisation ne soit pas tant le fameux rumex - bien que des cas d'invasion soient toujours possibles -

mais plutôt une combinaison des éléments suivants : taux de trèfle insuffisant, baisse de productivité, évolution de la flore.

De nombreuses interrogations se sont fait jour concernant les moyens d'assurer les conditions d'un bon vieillissement aux prairies, par exemple en termes de fertilisation ou d'entretien. Avec parfois des points controversés - exemple le passage de la herse-étrille, jugé tantôt utile tantôt nuisible.

Certains points demandent des recherches plus poussées et/ou des acquisitions de données pour être mieux connus : évolution des coûts et avantages d'une prairie en fonction de son âge, évolution de sa flore (notamment taux de trèfle), adaptation de la conduite de pâturage, type de fertilisation, impact du pâturage hivernal, intérêt du maintien de la faune du sol, ... A plus court terme, des échanges entre les agriculteurs intéressés sur des thèmes tels que l'entretien, le sursemis ou le semis prairie sur prairie, de même que des révisions sur le thème "De la bonne conduite du pâturage", pourraient être profitables.

**Laure Deslanerie**

Rapport complet disponible au CEDAPA...

Un seul fongicide homologué sur la féverole, Ronilan DF, contre botrytis. Aucun produit homologué n'est aujourd'hui efficace contre l'antracnose et la rouille.

Contre la sitone ou les pucerons (noirs et verts), il existe des traitements à base de pyrèthrine.

En pré-levée, plusieurs herbicides sont homologués sur la féverole : Challenge 600, Tréplik PL, Chandor. En post-levées, il existe seulement des anti-graminées.

## > Appel à expériences

Productivité des vieilles prairies, entretien, sursemis... Vos essais, vos réussites, vos échecs...

Vos techniques d'abreuvement : vos astuces pour limiter le travail, les coûts, les fuites d'eau.

Vous avez des propositions d'articles, des techniques à faire partager, mais peu de temps ou d'envie d'écrire. Contacter le comité de rédaction de l'Echo du Cedapa.

# Séchage en grange sur les landes de Lanfains : du rêve à la réalité

Conditions de travail meilleures, production laitière assurée par le foin, autonomie en protéines : après un an de fonctionnement, Pierre Le Nouvel se déclare satisfait de son installation de séchage en grange.

*"Avant, je ne pouvais pas réaliser les 3 tonnes de stocks par UGB dont j'ai besoin. Les prairies se dégradaient l'hiver avec une diminution du potentiel l'année suivante ; maintenant je peux respecter un repos hivernal et je pense que le rendement de l'herbe à l'hectare d e v r a i t augmenter".*



**L'exploitation de Pierre : 61 Ha de SAU dont 12 à 13 Ha de céréales et 48 à 49 Ha d'herbe et 80 UGB 200 000 litres de lait produits et élevage de génisses croisée viande (vente directe après vêlage).**



*N'ayant pas assez de recul sur les critères technico-économiques puisque la première campagne complète avec l'utilisation du foin séché en grange est celle en cours (avril 02 à mars 03), rendez-vous est donc pris avec Pierre pour parler du coût nourri logé dans un an.*

*Le foin est désormais le seul fourrage hivernal : "faire du lait avec un foin de qualité moyenne est quasiment impossible".*

*Le séchage permet de conserver l'intégralité du foin (pas de perte de feuilles) et donc de conserver une valeur alimentaire suffisante pour la production laitière. Mieux ! "L'hiver, les conditions de travail sont très agréables (gains de temps et pas de pénibilité du travail) et les animaux sont plus calmes".*

## Retour sur l'historique

Le séchage en grange de Pierre Le Nouvel fonctionne maintenant depuis plus d'un an. L'aboutissement d'un projet qui a mûri depuis 1995. L'aboutissement en fait d'une "recherche" qui remonte à son installation. Quand Pierre reprend l'exploitation familiale en 1985, le système fourrager est à base d'herbe et de betteraves. Pour réduire et simplifier son travail et aussi pour adopter une culture présente chez ses voisins, Pierre remplace la betterave par du maïs. Cette culture ne le satisfait pas, les rendements sont faibles (7 à 8 tonnes de MS), les pointes de travail pesantes en avril et mai, les surfaces importantes, 15 à 20 hectares, le coût élevé.

Pierre souhaite donc simplifier son système fourrager en l'orientant vers du tout herbe. Reste la question des stocks. De l'ensilage d'herbe ? Problèmes de conservation (fourrage humide, butyriques, listéria). De l'enrubannage ? Même risques que l'ensilage mais aussi coût élevé. Du foin ? Avec le contexte pédo-climatique, réussir un peu de foin, c'est possible, mais la totalité des stocks (3 tonnes par UGB chez Pierre car le pâturage est limité dans le

temps pour des problèmes de portance), cela est quasiment irréalisable. Parallèlement, Pierre a des contacts pour une valorisation locale du lait et bien maîtriser le fourrage, c'est aussi se sécuriser sur des risques sanitaires éventuels. Donc, la réflexion se porte sur le foin, mais il s'agit de le faire dans de bonnes conditions. C'est à ce moment là que l'idée du séchage en grange voit le jour (cf article de Joseph CABARET dans l'ECHO n°29).

Le projet de séchage s'inscrivait dans un ensemble d'investissements : mise aux normes et modernisation de l'élevage. Beaucoup d'installations visitées par Pierre étaient réalisées en aménagement de bâtiments existants. Des visites cependant stimulantes : "Tous ceux que j'ai rencontré n'étaient pas déçus de leur système, bien au contraire. A chacun d'adapter chez lui le système qui lui convient le mieux." Ce qu'il fait...

## Plutôt en sève que mouillé...

Après plusieurs mois de travaux, le séchage est opérationnel pour les premières fauches en avril 2001 (voir ci-contre le plan). Le calendrier des fauches s'est déroulé de fin avril à la Toussaint 2001. Pour cette campagne 2002, Pierre espère finir un peu plus tôt en saison.

Le chantier se déroule en deux temps :

- au champ : le nombre de jours est fonction de la météo ; "il vaut mieux engranger un foin encore en sève (le deuxième jour) plutôt que d'engranger un foin mouillé : cela s'explique par la circulation de l'air qui passe aisément entre les feuilles (même vertes) et ne passe pas entre des feuilles collées par l'eau.

J1	J2	J3
fauche à la barre de coupe		andainage avant midi avec la faneuse équipée d'un réducteur (confection de petits andains)
toujours en après-midi (concentration en sucres plus élevée)		récolte avec 1 auto-chargeuse (< 3km) et 2 auto-chargeuses (> 3km). Ce travail peut être délégué à l'ETA si nécessaire.
fanage en soirée	fanage avant midi	Le rythme du chantier doit respecter Le chargement du foin dans les cellules.
1 personne	1 personne	2 ou 3 personnes

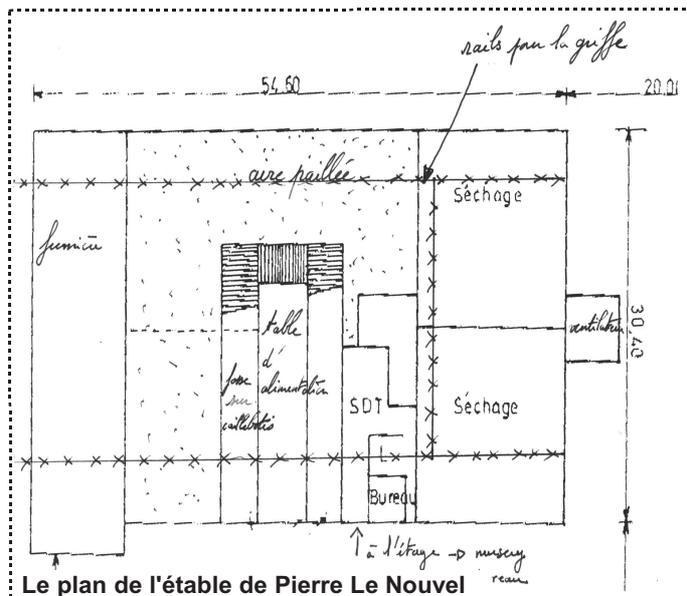
- dans le bâtiment : fin du séchage à l'abri de la lumière par ventilation d'air réchauffé à l'énergie solaire (cf article ECHO 29).

J3	J4	J5 et +
ventilation sur 24 heures	ventilation toute la journée	ventilation en fonction de l'observation (si présence de vapeur d'eau)

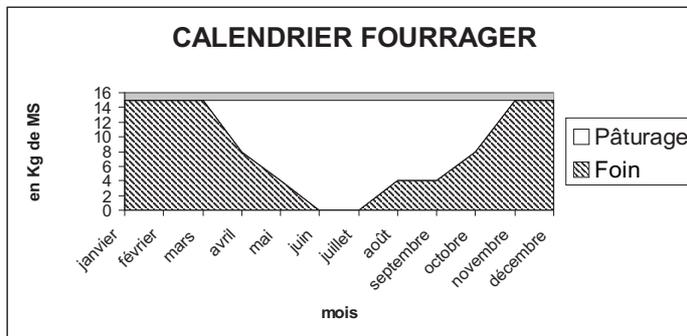
Le séchage solaire fonctionne bien (jusqu'à 17°C de différence en été) d'autant plus que Pierre ne récolte pas (sauf à l'automne) une herbe trop riche en azote. "Je ne cherche pas une quantité de lait élevée par vache mais au contraire un lait riche". Malgré un printemps 2001 très défavorable au pâturage (utilisation de stocks avant séchage), la moyenne de lait vendu par vache était de 4 800 litres à 43,5 de matière grasse et 33 de matière protéique sur la campagne laitière 2001-2002 (du 1<sup>er</sup> avril 2001 au 31 mars 2002). Pierre stocke 340 tonnes de foin sur 70 ha de coupe (certaines parcelles sont fauchées en totalité, et d'autres en partie) et entre 50 et 60 tonnes de céréales pour l'alimentation du troupeau. De quoi pallier une période de pâturage réduite. "Avec ce système fourrager à 100% herbe, je suis autonome en protéines et je complémente en énergie avec un mélange céréalier floconné "(1) .

**Laurence Le Métayer-Morice, Cedapa**

(1) floconnage : le grain est soumis à une forte pression par un lamineur (laminoire). Ce procédé permettrait d'augmenter la digestibilité de l'amidon de 20%.



**Le plan de l'étable de Pierre Le Nouvel**



Les semis des prairies fauchées se composent

Espèces fourragères	poids
RGA diploïde	2
Trèfle blanc (3 variétés)	2
Dactyle	5
Luzerne	9
Fétuque élevée (ou des prés)	8
Agrostis	2
Minette	1
Lotier	1
Trèfle violet	2
RGH	4
Pâturin des prés	1

Cette composition évolue bien sûr dans le temps et facilite aussi le séchage notamment par la présence d'espèce feuillues.

## > forum

# Le séchage en grange est un luxe

**Le séchage en grange est coûteux et ne se justifie pas techniquement dans des systèmes bretons d'agriculture durable. Sauf à permettre, éventuellement, une meilleure valorisation du lait. Point de vue de**

Le séchage en grange coûte cher, très cher : outre le bâtiment, il faut compter environ 250 000 F pour le ventilateur, la griffe et le matériel de récolte. Un investissement qui se justifie dans certains cas particuliers : les longs hivers de montagne qui nécessitent des stocks par vache importants, la transformation fromagère, le lien à un cahier des charge de valorisation du lait. Bref, dans tous les cas qui permettent de s'y retrouver économiquement par une meilleure valorisation du lait.

Dans nos régions, quand on a besoin par vache, de deux tonnes de matière sèche de stock, la multiplication des installations de séchage en grange interroge. Surtout qu'il existe des moyens bien plus économiques pour faire du stock de fourrage. On peut ainsi retarder la fenaison dans le temps au 15 juin et au 15 août en choisissant des variétés tardives de RGA et pâturer au maximum au printemps. On peut aussi choisir des associations qui sèchent plus facilement

que le RGA - trèfle blanc, du type dactyle-fétuque. Depuis huit ans que nous sommes en système tout herbe, à Saint-Sauveur, une commune copieusement arrosée des Monts d'Arrée, nous n'avons jamais laissé du foin par terre pendant 15 jours ! Cette année, nous avons même fait un foin extraordinaire. Certes, cela nous coûte un peu en minitel, pour consulter les prévisions météo. Au pire, on a aussi recours à l'ensilage.

Les défenseurs du séchage en grange ne manquent pourtant pas d'arguments (voir Symbiose de juillet - août 2002, page 11). Le séchage en grange nécessiterait moins de place pour le stockage du foin que les balles rondes, d'où un surcoût du bâtiment peu important. Peut-être... Bien souvent cependant, les gens ont l'espace suffisant pour stocker leurs balles rondes, et le séchage en grange nécessite de refaire le bâtiment ! Le séchage en grange permettrait un gain de temps dans la distribution du foin et dans son ramassage, et en plus de pouvoir

travailler seul. Je demande à voir... D'autant plus qu'en foin classique, il est toujours possible d'appeler l'entreprise pour faire les rounds. Le séchage en foin constituerait enfin un plus pour l'environnement. Maintenant en bio et en agriculture durable on fait comme les autres : les voitures qui polluent moins préservent l'environnement et les séchages en grange qui utilisent l'énergie solaire aussi. Même si le procédé n'est pas, en soi, très économe (sauf en ficelle et en plastique, concédons-le...). Seul avantage indéniable du séchage en grange, la qualité du foin, sauf que dans 90% des cas le lait issu de ces troupeaux n'est nullement valorisé...

Enfin et surtout, le séchage en grange est un choix qui va à l'encontre du social. Si on se paye un tracteur neuf ou un séchage, on ne peut pas embaucher. A quoi bon utiliser ainsi l'argent dégagé par un système durable, qui s'enorgueillit par ailleurs d'être économe ?

**Marc Pion.**

# Les aides à l'agriculture ne favorisent pas le développement durable

Les aides à l'agriculture des pays riches sont une des causes de la pauvreté et ne sont pas des facteurs du développement durable. C'est l'accusation lancée par le G77, regroupement de 133 pays en voie de développement. Il faut dire que les pays riches sont moins avares de subventions agricoles que d'aides publiques au développement : 311 milliards contre 55 milliards de dollars en 2001. Soit six fois plus d'argent pour l'agriculture des pays développés que pour les populations les plus pauvres de la planète. Un délégué malien se lamente: "l'essentiel de nos ressources est issu de l'agriculture et [les] barrières douanières et [les] subventions ruinent nos filières".

Les subventions agricoles sont d'autant plus pointées du doigt qu'elles sont loin de faire l'unanimité au sein des pays occidentaux, de nombreuses organisations considérant qu'elles ne font rien d'autre que de protéger des systèmes agricoles inefficaces. Le Collectif Jo'burg 2002, collectif de 120 associations auquel appartient le réseau agriculture durable (RAD) a d'ailleurs dénoncé violemment le refus de l'Union européenne de discuter ce point : "ces subventions favorisent l'agriculture productiviste qui appauvrit les sols, épuise et pollue les nappes phréatiques, consomme d'énormes quantités d'énergie, et désorganise les marchés des pays en développement".

La solution envisagée par les représentants des pays pauvres constitue en effet un point d'achoppement : réduire, voire supprimer, les aides "ayant un impact négatif sur le commerce et l'environnement", mais aussi engager les pays riches à consacrer l'équivalent de 5% de l'argent qu'ils dépensent en subventions agricoles pour combattre la faim dans les pays pauvres, comme le propose Pedro Sanchez, ancien directeur du Centre international de recherches agroforestières.

Pour Poul Nielson, commissaire européen au développement, "le sujet est difficile", car les européens n'entendent pas aller au-delà de l'accord signé à Doha (novembre 2001) dans le cadre des négociations de l'OMC (organisation mondiale du commerce). Bref, rien de plus qu'un engagement à négocier "une amélioration substantielle de l'accès" des produits du Sud aux marchés au Nord, "sans préjuger du résultat final" de négociations étalées sur trois ans. Le développement durable ne constitue pas, de toute façon, une des priorités de l'OMC : le terme de développement durable n'a été introduit qu'après coup dans les accords de l'Uruguay Round. Le G77 risque fort de rester sur sa faim, d'autant plus que les Américains ont fortement augmenté leur soutien aux agriculteurs.

**Nathalie Gouérec, Cedapa**

**Le collectif Jo'burg 2002** regroupe 120 associations, principalement françaises, qui œuvrent sur l'environnement, le développement durable, la solidarité internationale, l'éducation, la recherche, l'action citoyenne... Le collectif réclame une démocratisation de la gouvernance mondiale, un fonds de financement du développement durable et un plan pour rendre durables les modes de production et de consommation dans les pays de l'OCDE, une gestion durable des biens communs mondiaux et un soutien à la participation et la responsabilisation de tous les acteurs.

**L'agenda 21** est le programme d'action adopté à Rio, lors du précédent sommet en 1992. Il comporte 21 chapitres, dont le 14ème est réservé à la promotion d'un développement agricole et rural durable.

## **l'écho du CEDAPA** (bimestriel)

2 Avenue du Chalutier  
Sans Pitié, Bâtiment  
Groupama, BP 332,  
22193 PLÉRIN Cédex,  
02.96.74.75.50 ou  
cedapa@wanadoo.fr  
Directeur de publication :  
Patrick LE FUSTEC.  
Comité de rédaction :  
Pascal HILLION, Olivier  
JEGOU, Loïc BARBOT,  
Jean-Pierre GOUELLO,  
Claude LONCLE, Benoit  
ALLAIN.  
Maquette, secrétariat de  
rédaction : Nathalie  
GOUEREC  
Abonnements, expédi-  
tions : Brigitte  
TRÉGUIER.  
Imprimerie: J'imprime,  
ZA des Longs Réages,  
BP467, 22194 PLÉRIN  
cédex.  
N° de commission pari-  
taire : 76787 AS  
ISSN : 1271-2159

## > **emploi et installation**

**Exploitation à reprendre** à Saint-Brandan, en mars 2003  
50 ha de SAU, dont 20 ha groupés, 175 000 litres de lait - 320 places de porcs. Possibilité d'acheter ou de louer la maison d'habitation.  
Chambrin René et Lucienne, Caron, Saint-Brandan. Tél / fax : 02.96.74.90.14

**Jeune agriculteur** à Sourdeval (Manche) re-

cherche un ou une associé(e). Installé depuis 1 an et demi. 50 vaches allaitantes, système herbe (40 ha) et 2 poulaillers label de 400 m<sup>2</sup>.  
Eric Bouillaut : 02.33.69.41.14 ou 06.64.26.46.12

L'Adage, association d'éleveurs en agriculture durable recrute un **animateur technique**. Sera chargé(e) de l'animation d'un projet collectif CTE,

du montage et du suivi des dossiers. Participera à l'animation de groupe de formation. Capacité à l'animation, la gestion et la communication d'une structure associative.  
Profil : BTS mini ; Bonnes connaissances techniques en production laitière. Expérience exigée. Maîtrise de l'informatique. Véhicule personnel indispensable.  
Condition : CDI entrée le 04/11/02. Candidature

avant le 7/10/02.  
ADAGE  
M. le Président  
97, ave André Bonnin  
B.P. 17141  
35571 CHANTEPIE ce-  
dex  
Tel : 02.23.30.27.49

Jeune homme, 25 ans, en projet d'installation, **recherche emploi CDD 1 an** en élevage laitier, élevage de moutons ou poulets plein air. A proximité pays de Redon - 02.99.91.28.61 - Libre de suite.

### Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

**l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLÉRIN Cédex**

Je m'abonne pour :

**1 an** (7 numéros) **2 ans** (14 num.)

**Nom :** .....  
**Prénom :** .....  
**Adresse :** .....  
**Commune :** .....  
**CP :** ..... **Tél :** .....

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant  **15 €**  **23 €**  
Non adhérent, établissement scolaire  **23 €**  **38 €**  
Soutien+organismes, entreprises  **33 €**  **50 €**  
Adhésion 2002  **31 €**  
(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

**J'ai besoin d'une facture**